

DECHETTERIE ESPACE MAXIVAL DE VILLERS LA MONTAGNE

HORAIRE D'OUVERTURE

ETE

Lundi	9H00 – 12H00	14H00 – 18H00
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9H00 – 12H00	14H00 – 18H00
Jeudi	9H00 – 12H00	14H00 – 18H00
Vendredi	9H00 – 12H00	14H00 – 18H00
Samedi	9H00 – 12H00	14H00 – 18H00
Dimanche	Fermé	Fermé

HIVER

Lundi	9H00 – 12H00	14H00 – 17H00
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9H00 – 12H00	14H00 – 17H00
Jeudi	9H00 – 12H00	14H00 – 17H00
Vendredi	9H00 – 12H00	14H00 – 17H00
Samedi	9H00 – 12H00	14H00 – 17H00
Dimanche	Fermé	Fermé

DECHETS ACCEPTES

- les déchets encombrants ultimes (déchets ne pouvant être recyclés ou valorisés dans les conditions techniques et/ou économiques du moment ;
- les gravats ;
- les déchets verts ;
- les ferrailles et métaux ;
- le bois ;
- le papier ;
- le carton propre et plié ;
- le verre ;
- les huiles usagées (minérales et végétales)
- les pneus VL déjantés à raison de 4 par an et par foyer ;
- les piles, batteries ;
- les tubes néons /ampoules ;
- les déchets Ménager Spéciaux (acide, solvants, peinture, produits de jardinage....)
- les déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ;
- le polystyrène.

DECHET INTERDITS

- les ordures ménagères ;
- les déchets industriels ;
- les déchets putrescibles (à l'exception des déchets verts) ;
- les déchets carnés ;
- l'amiante ;
- les déchets hospitaliers, de laboratoire et d'activité de soins ;
- les déchets explosifs ;
- les déchets radioactifs ;
- les médicaments ;

Cette liste n'est pas exhaustive. Le gardien de la déchetterie pourra, de sa propre initiative, refuser tous dépôts non conformes à la législation et /ou présentant un risque de part leurs natures ou leurs dimensions.

L'accès de la déchetterie aux particuliers est conditionné à la présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

VEHICULES AUTORISES

- les véhicules légers (voiture) attelés d'une remorque
- les véhicules utilitaires d'un PTAC maximum de 3,5 tonnes non attelés de moins de 2m de haut .